

Première vague de réponse du Pr Bertrand

Il commence par dire qu'il sera ravi de répondre à nos questions, du coup n'hésitez pas++

- 1) Le 3eme concile de Latran (1179) dit que toute église cathédrale doit entretenir un maître qui instruit les clercs. Elle se demande comment l'enseignement peut être laïc sachant que ce sont des clercs.
 - L'université médiévale ne peut exister que s'il y a d'une part une initiative du pouvoir spirituel (le pape, à l'origine de la décision du 3° concile du Latran), et d'autre part du pouvoir politique (le roi). Il y a donc forcément une mixité laïco-religieuse dans la fondation de toute université. Quant aux clercs, ce ne sont pas des prêtres car ils n'ont reçu que les ordres mineurs de l'Eglise. D'ailleurs, certains se marient (l'exemple le plus célèbre est le philosophe Abellar, qui épousa le célèbre Héloïse, tout en gardant son statut universitaire). Par contre, le contenu de l'enseignement doit être conforme aux dogmes de l'Eglise catholique.
- 2) Willis est le premier à goûter les urines afin de distinguer le diabète sucré et insipide. Cependant au moyen-âge, il y avait également une étude des urines. Quelle est la différence entre l'étude des urines au moyen-âge et au 17eme siècle?
 - Pour les urines, c'est bien Thomas Willis qui goutait les urines pour faire la différence entre diabète sucré et diabète insipide. Les médecins du moyen âge se contentaient de les regarder (d'où le terme de « Mire » qui les désignaient).